



European  
University  
Institute

Robert Schuman Centre for Advanced Studies

# LES JEUNES LIBANAIS FACE À L'ÉMIGRATION

*Choghig Kasparian*

CARIM Research Reports 2010/01

Cooperation project on the social integration  
of immigrants, migration, and the movement  
of persons

Co-financed by the European University Institute  
and the European Union (AENEAS Programme)



**INSTITUT UNIVERSITAIRE EUROPEEN, FLORENCE**  
**ROBERT SCHUMAN CENTRE FOR ADVANCED STUDIES**

**Les jeunes Libanais face à l'émigration**

**CHOGHIG KASPARIAN**

Professeur de statistiques, faculté des lettres et des sciences humaines,  
université Saint Joseph de Beyrouth

**CARIM**

**CONSORTIUM EURO-MEDITERRANEEN POUR LA RECHERCHE APPLIQUEE SUR LES  
MIGRATIONS INTERNATIONALES**

**RAPPORT DE RECHERCHE, CARIM-RR 2010/01**

**BADIA FIESOLANA, SAN DOMENICO DI FIESOLE (FI)**

© 2010, Institut universitaire européen  
Robert Schuman Centre for Advanced Studies

Ce texte ne peut être téléchargé et imprimé, en un seul exemplaire, que pour un usage strictement personnel et non collectif.

Toute autre reproduction, totale ou partielle, sous quelque forme que ce soit, est interdite sans l'autorisation écrite préalable du Robert Schuman Centre for Advanced Studies.

Les demandes d'autorisation doivent être adressées à : [carim@eui.eu](mailto:carim@eui.eu)

Dans les citations et références, ce texte doit être mentionné comme suit :

[Prénom et nom de(s) auteurs(s)], [*titre*], série : “Rapports de recherche CARIM”, [n° de série], Robert Schuman Centre for Advanced Studies, San Domenico di Fiesole (FI): Institut universitaire européen, [année de publication].

Les opinions exprimées dans cette publication ne peuvent en aucun cas être considérées comme reflétant la position de l'Union européenne

Institut universitaire européen  
Badia Fiesolana  
I – 50014 San Domenico di Fiesole (FI)  
Italie

<http://www.eui.eu/RSCAS/Publications/>  
<http://www.carim.org/Publications/>  
<http://cadmus.eui.eu/dspace/index.jsp>

## **CARIM**

Le Consortium Euro-Méditerranéen pour la Recherche Appliquée sur les Migrations Internationales (CARIM) a été créé à l'Institut universitaire européen (IUE, Florence) en février 2004. Il est co-financé par la Commission européenne, DG AidCo, actuellement au titre du Programme thématique de coopération avec les pays tiers en matière de migrations et d'asile.

Dans ce cadre, le CARIM a pour objectif, dans une perspective académique, l'observation, l'analyse et la prévision des migrations dans les pays du sud et de l'est de la Méditerranée et d'Afrique subsaharienne (signifiée par « la région » dans le texte ci-dessous).

Le CARIM est composé d'une cellule de coordination établie au Robert Schuman Centre for Advanced Studies (RSCAS) de l'Institut Universitaire Européen et d'un réseau de correspondants scientifiques établis dans les 17 pays d'observation : Algérie, Egypte, Israël, Jordanie, Liban, Libye, Mali, Maroc, Mauritanie, Niger, Palestine, Sénégal, Soudan, Syrie, Tchad, Tunisie et Turquie. Tous sont étudiés aussi bien comme pays d'origine, de transit que d'immigration. Des experts externes provenant des pays de l'Union européenne et des pays de la région contribuent également à ses activités.

Le CARIM conduit les activités suivantes:

- Base de données sur les migrations méditerranéennes et subsahariennes;
- Recherches et publications;
- Réunions d'experts et rencontres entre experts et décideurs politiques;
- Ecole d'été sur les migrations ;
- Information

Les activités du CARIM couvrent trois dimensions majeures des migrations internationales : économique et démographique, juridique et sociopolitique.

Les résultats des activités ci-dessus sont mis à la disposition du public par le site Web du projet: [www.carim.org](http://www.carim.org)

### *Pour plus d'information*

Consortium Euro-Méditerranéen pour la Recherche Appliquée sur les Migrations Internationales  
Centre Robert Schuman  
Institut universitaire européen (IUE)  
Convento  
Via delle Fontanelle 19  
50014 San Domenico di Fiesole  
Italie  
Tél: +39 055 46 85 878  
Fax: + 39 055 46 85 755  
Email: [carim@eui.eu](mailto:carim@eui.eu)

### **Robert Schuman Centre for Advanced Studies**

<http://www.eui.eu/RSCAS/>

## **Résumé**

La tendance des Libanais à émigrer remonte à plusieurs siècles et les départs définitifs ou temporaires font partie du quotidien. Toutefois, certaines périodes ont connu une intensification de ces mouvements touchant l'ensemble des résidents, toutes régions et toutes catégories sociales confondues. Dans ce rapport, nous nous proposons d'étudier le phénomène d'émigration des jeunes Libanais au cours des dernières vagues d'émigration. A cette fin et en l'absence de statistiques officielles, nous nous baserons entièrement sur les deux enquêtes nationales réalisées par l'Observatoire universitaire de la réalité socio-économique (OURSE) de l'Université Saint-Joseph de Beyrouth. La première section compare les caractéristiques sociodémographiques et occupationnelles de la population jeune résidente et émigrée. Dans la seconde partie, les attitudes des jeunes Libanais face à l'émigration ainsi que leur dispersion dans le monde sont analysées dans le détail. Les résultats mettent en exergue l'importance de l'émigration des jeunes, leurs projets de mobilité, leur perception de l'émigration et l'attitude de la collectivité quant à ce phénomène. Il semble que l'émigration, présente depuis longtemps dans la société libanaise, a tendance à s'accroître et s'étendre à l'ensemble des couches sociales. Par ailleurs, les opportunités du marché du travail local semblent constituer le principal régulateur de l'intensité de l'émigration. Toutefois, les stratégies de départ et les opportunités du marché international du travail ne sont pas pour autant envisagées dans une perspective de rupture avec le pays d'origine. La raison du départ serait financière, mais la période de l'exil est déterminée et non définitive. Par ailleurs, malgré l'impact économique des remises d'épargne, l'émigration des jeunes est vécue par les familles au Liban et par la société dans son ensemble comme un fléau et de nombreuses voix se sont élevées dans le débat public pour en dénoncer les conséquences, provenant aussi bien des responsables politiques que des communautés religieuses et des médias.

## **Abstract**

Attitudes to emigration have ancient roots in Lebanon. Indeed, leaving the country permanently or temporarily has long been part of Lebanese life. However, emigration flows have been more intense during certain periods involving the whole population regardless of social class and place of residence. This research report looks at recent patterns of youth emigration from Lebanon. Given the lack of official statistics for this phenomenon, this study is based on two national surveys carried out by the Observatoire universitaire de la réalité socio-économique (OURSE) of the St. Joseph University (USJ) in Beirut. In the first part of the report, the socio-demographic characteristics as well as the employment conditions of the young resident population and their emigrant peers will be compared. The second part will deal, instead, with the attitudes of young Lebanese nationals towards migration. The results highlight the plans of the young and the attitude towards migration found in Lebanese society. Furthermore, it emerges that younger emigration flows have been growing in recent years, responding to a lack of employment opportunities at home. However, emigration has not been perceived as a definitive separation from Lebanon, since migratory projects have often been temporary. From the point of view of the families left behind and the whole of Lebanese society, the continuous emigration of younger Lebanese migrants is a big loss, which is only partly counter-balanced by remittances.

## **Introduction**

L'émigration au Liban est un phénomène qui remonte à plusieurs siècles. Les départs définitifs ou provisoires, font partie de la vie quotidienne des Libanais. Toutefois certaines périodes ont vu ces mouvements s'intensifier et s'étendre à l'ensemble des résidents, des régions et des catégories sociales. Aujourd'hui la vie des Libanais résidents est rythmée par les départs, les retours et les visites des émigrés. Les départs provoquent des déchirements au sein des familles et des déséquilibres démographiques à l'échelle de la société dans son ensemble. En contrepartie l'émigration représente une source de revenus importante, les remises des émigrés permettant à un grand nombre de ménages 'd'arrondir' leurs fins de mois et de satisfaire des besoins essentiels dans les domaines de l'éducation, de la santé et de la consommation courante.

Historiquement, les départs se faisaient surtout à l'âge adulte ; concernant d'abord les hommes, puis dans une moindre mesure les femmes. A partir de la guerre du Liban qui a accéléré et provoqué des départs massifs mais rarement définitifs, l'émigration s'est étendue à un périmètre plus grand de Libanais et se distingue par le nombre important de jeunes dans l'ensemble de la population émigrée.

Nous nous proposons dans ce rapport d'étudier le phénomène d'émigration des jeunes Libanais au cours des dernières vagues d'émigration. Pour ce faire et en l'absence de statistiques officielles, nous nous baserons entièrement sur les deux enquêtes nationales faites par l'Observatoire universitaire de la réalité socio-économique (OURSE) de l'Université Saint Joseph de Beyrouth. La première, réalisée sur le terrain en 2001 et publiée en 2003, concerne L'entrée des jeunes Libanais dans la vie active et l'émigration entre 1975 et 2001 ». La deuxième réalisée sur le terrain fin 2007 et publiée en 2009 concerne « L'émigration des jeunes Libanais et leurs projets d'avenir, 1992-2007 ». Ces deux enquêtes sont basées sur de grands échantillons représentatifs des différentes couches de la société et des différentes régions libanaises et contiennent pas conséquent des résultats suffisamment détaillés sur le sujet étudié.

Les données disponibles permettent d'étudier les caractéristiques de la population résidente et d'en isoler celles des jeunes, d'évaluer le nombre d'émigrés pour la période observée, de relever leurs principales caractéristiques et enfin de situer la place des jeunes parmi l'ensemble des émigrés.

La définition du « jeune » dans cette note correspond à celle retenue par les deux enquêtes précitées, c'est-à-dire les personnes âgées entre 18 et 35 ans.

Les informations disponibles seront présentées ci-dessous sous trois thèmes principaux, à savoir :

1. Parallèle entre les jeunes résidents et les jeunes émigrés
2. Attitudes des jeunes Libanais face à l'émigration
3. Dispersion des jeunes Libanais dans le monde

### **1. Parallèle entre les jeunes Libanais résidents et les jeunes émigrés**

Un bref aperçu de la population libanaise résidente et émigrée dans la période 1992-2007 permet de mieux situer la place des jeunes dans la société dans son ensemble.

En 2007 la population libanaise était estimée à environ 4 millions de résidents et l'effectif des émigrés durant les dernières années entre 1992 et 2007 à un minimum de 466.000 individus et un maximum de 650.000. La variation est importante, comme l'explique l'approche méthodologique de l'enquête 2007 précitée, à cause essentiellement de deux sources de biais, à savoir : les doubles déclarations dans le décompte des départs et la perte de traces de certains ménages ayant quitté leurs proches. Il est à noter que toutes les informations individuelles collectées sur les émigrés dans ces

enquêtes sont recueillies auprès de leur proche famille résidente au Liban et faisant partie de l'échantillon.

**La population libanaise, malgré le recul de la proportion de jeunes ayant moins de 20 ans (33% en 2007 ; 37% en 2001), reste relativement jeune.** L'impact de l'émigration apparaît dans la structure démographique aux âges actifs et surtout aux âges jeunes adultes. En effet cette pyramide se caractérise par une base large et un creux très important aux âges adultes et encore plus marqué pour les hommes que pour les femmes.

La pyramide des âges de la population émigrée a une forme très particulière : dissymétrique, rétrécie aux extrémités et étalée au centre. Ainsi **la pyramide des émigrés est complémentaire à celle de la population libanaise résidente.** Le fait que les hommes soient deux fois plus nombreux que les femmes à émigrer expliquerait en grande partie le creux observé et le faible rapport de masculinité aux âges actifs dans la population résidente.

La pyramide des âges des émigrés commence à s'élargir sensiblement à partir de 20 ans et atteint sa valeur modale dans les catégories d'âge 25-39 ans et devient plus étroite que celle de la population résidente à partir de 55 ans.

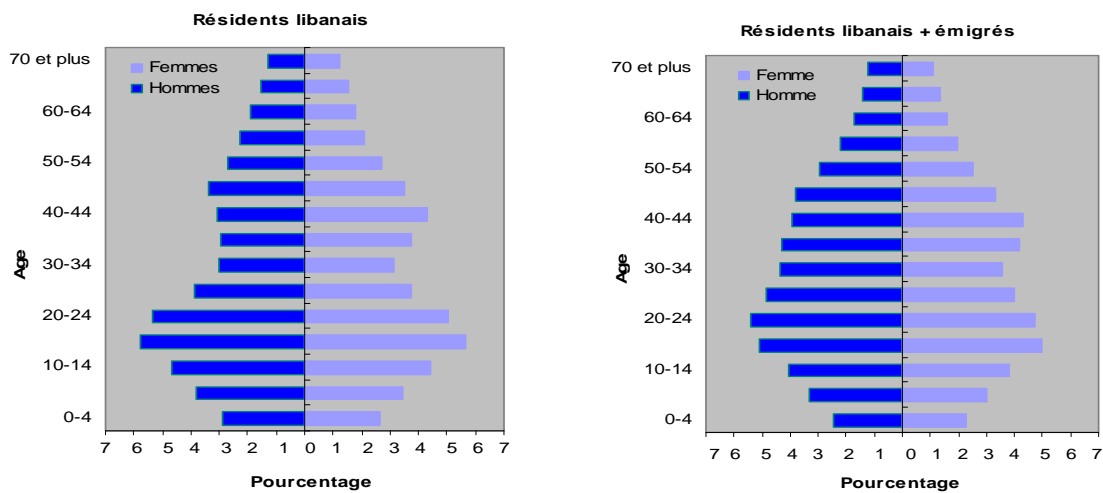


Figure 1. Pyramide des âges des résidents libanais et des émigrés libanais (1992-2007), fin 2007

Ainsi, les individus âgés de moins de 25 ans représentent 15% de la population émigrée. Cette catégorie représente 43,6% de la population résidente. La grande majorité des émigrés se situent dans la catégorie d'âge la plus active entre 25 et 54 ans (80%), contre 40% dans la population résidente. Le taux d'émigration sur la période qui s'étale de 1992 à 2007 atteint 19% dans cette catégorie d'âge. Ceux qui ont 55 ans et plus ne sont que 4,3% parmi les émigrés contre 16,4% dans la population résidente. D'où le faible taux d'émigration pour les personnes les plus âgées : 3%.

**Les résultats de cette enquête révèlent aussi que 45% des ménages libanais résidents ont eu au moins un membre de la famille qui a quitté le Liban au cours de la période observée c.à.d. entre 1992-2007.** Ces départs n'ont pas été de la même intensité durant toute la période, et les six dernières années sont celles où l'émigration s'est concentrée le plus.

En effet la répartition des départs par périodes **quinquennales** indique que le mouvement d'émigration massif amorcé dès les années 1975, début des guerres libanaises, s'est accentué au cours des dernières années. Ainsi durant la période observée dans cette enquête, environ la moitié (46%) des émigrés ont quitté le pays entre 2002 et fin 2007 ; soit en moyenne 8% par an. Ces fréquences quoique importantes sont moins élevées pour les périodes précédentes comme le montre le tableau ci-dessous. Il faut cependant signaler que les départs anciens étaient peut-être plus importants mais les événements lointains peuvent avoir été oubliés.

**Tableau n°1 : Périodes de départ (en %)**

Périodes	Bey-routh	Ban-lieue	Reste Mont Liban	Liban Nord	Liban Sud	Naba-tieh	Béqaa	Ensemble
1992 - 1996	16,7	28,3	24,7	22,6	17,8	41,2	33,5	25,0
1997 - 2001	36,2	25,5	26,7	29,9	28,3	27,8	31,2	29,0
2002 - 2007	47,0	46,2	48,6	47,5	53,9	31,0	35,3	46,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau tiré de la publication : L'émigration des jeunes Libanais et leurs projets d'avenir, 1992-2007 ; OURSE, PUSJ, 2009

Il apparaît que cette tendance n'est pas tout à fait comparable dans toutes les régions : Beyrouth et la région métropolitaine qui fait partie du mohafazat du Mont Liban, ainsi que les régions plus périphériques du Mont Liban, le Nord et le Sud Liban ont eux aussi connu une recrudescence de l'émigration entre 2002 et 2007.

Les informations collectées dans l'enquête « L'émigration des jeunes Libanais et leurs projets d'avenir » ne permettent pas de connaître l'impact de la crise financière sur le retour des jeunes Libanais à partir de cette date.

**Les résultats de l'enquête 2007 permettent aussi d'isoler le groupe des jeunes, parmi les résidents d'une part et parmi les émigrés d'autre part, pour étudier avec plus de précision leurs caractéristiques et leurs particularités.**

**Les jeunes résidents âgés de 18 à 35 ans<sup>1</sup> représentent environ 31% de la population résidente libanaise.** Ils occupent ainsi une place importante dans la société libanaise dans son ensemble. Les jeunes hommes et les jeunes femmes sont en nombres similaires avec un rapport de masculinité de 101 hommes pour 100 femmes.

L'équilibre entre hommes et femmes au sein de ce groupe d'âge n'est pas affecté, malgré l'émigration plus importante des jeunes hommes, car d'après cette même enquête, les départs vers l'étranger sont relativement plus nombreux à partir de 25 ans.

En considérant **les émigrés ayant quitté le Liban entre 1992 et 2007**, l'enquête montre que la **grande majorité des émigrés sont des jeunes** âgés de 18 à 35 ans. Ainsi sur le total des émigrés (5 695) répertoriés dans les 8 061 ménages interrogés, 76,8% ont quitté le Liban alors qu'ils étaient âgés entre 18 et 35 ans (4 193 cas). Parmi ces derniers, certains avaient dépassé l'âge de 35 ans au moment de l'enquête en 2007 (1 522 cas). Les autres (2 671 cas) faisaient encore partie de la tranche d'âge 18-35 ans. Ainsi, parmi ces émigrés âgés de 18 à 35 ans lors du départ, au moment de l'enquête c'est à dire fin 2007, 68,6% appartenaient encore à cette tranche d'âge et 31,4% avaient plus de 35 ans.

**Tableau n°2 : Structure par âge (en %)**

Age	Population résidente	Population émigrée Age actuel	Population émigrée Age au départ
< 18 ans	28,3	2,8	6,5
18-35 ans	30,6	56,4	76,8
> à 35 ans	41,1	40,8	16,7
Total	100,0	100,0	100,0

<sup>1</sup> L'échantillon des jeunes sur lequel l'enquête s'est basée s'élève à 9.949 individus libanais âgés de 18 à 35 ans.



L'enquête signale également qu'un peu moins du tiers (32%) des individus interrogés avaient entre 24 et 29 ans lors de l'émigration.

Cette même distribution se retrouve chez les jeunes hommes et femmes, avec un écart à peine significatif. En effet l'âge moyen au moment du départ est légèrement plus faible chez les femmes que chez les hommes : respectivement 27 ans et 28 ans. Cet écart est dû essentiellement au plus grand nombre de départs avant l'âge de 18 ans chez les filles (8,4% contre 5,6%) et au fait que les hommes soient relativement plus nombreux que les femmes à émigrer après l'âge de 35 ans.

L'étude note aussi **la prédominance des jeunes émigrés hommes**, qui représentent les deux tiers des jeunes émigrés (67% contre 33% de jeunes femmes). Cette tendance explique le creux et le déséquilibre hommes/femmes à ces âges dans la pyramide des âges des résidents.

Le tableau suivant montre le rapport de masculinité, c'est-à-dire le rapport des effectifs des hommes par rapport aux effectifs des femmes du même groupe d'âge, et met en relief le déséquilibre entre les jeunes résidents âgés de 25 à 35 ans. A l'inverse, parmi les émigrés, les hommes sont relativement plus nombreux dans ce même groupe d'âge.

**Tableau n°3** : Rapport de masculinité des jeunes âgés de 18 à 35 ans (en %)

Rapport de masculinité	Jeunes résidents	Jeunes émigrés
18-24	107	176
25-35	94	203
Ensemble 18-35	101	197

**Des changements dans les traditions matrimoniales** apparaissent aussi dans la société libanaise. Les jeunes, pour différentes raisons, se marient de plus en plus tard. Cette tendance était déjà visible en 1997, et s'est renforcée 10 ans après. En effet la guerre libanaise entre 1975 à 1990, les conditions de vie de plus en plus difficiles, les départs plus nombreux des jeunes hommes à l'étranger à la recherche d'un emploi et la prolongation des études surtout des jeunes filles, seraient à l'origine de l'augmentation du taux de célibat des jeunes et par conséquent du retard dans les mariages. En 35 ans le taux de célibat des jeunes est passé d'environ 35% en 1970 à 69,6% en 2001 pour atteindre 74% en 2007.

L'étude indique toutefois des écarts importants entre les régions : les jeunes se marient plus tôt dans les régions rurales, le mode de vie rural étant un facteur entraînant un arrêt plus rapide des études. Par ailleurs, le maintien des mœurs traditionnelles et l'entrée plus précoce des jeunes hommes dans la vie active sont aussi des habitudes donnant lieu à des mariages plus jeunes. En revanche, dans les zones urbaines et surtout à Beyrouth et sa région, la prolongation des études, l'entrée plus importante des jeunes filles dans la vie active et probablement les départs relativement plus importants des jeunes hommes à l'étranger sont autant de facteurs qui retardent les mariages. Ainsi à Beyrouth seulement 9% des filles âgées de 20 à 24 ans sont mariées, tandis que cette fréquence atteint et dépasse 20% dans certaines régions rurales au sud et au nord du pays.

L'étude révèle aussi que parmi les jeunes Libanais âgés entre 18 et 35 ans, le taux de célibat des garçons est de 83,5% tandis que celui des jeunes filles est de 64,7%.

**Tableau n°4** : Etat matrimonial des jeunes âgés de 18 à 35 ans (en %)

Etat matrimonial	Jeunes résidents	Jeunes émigrés
Célibataire	74,2	48,5
Marié	25,1	51,0
Autres	0,7	0,5
Total	100,0	100,0

Parmi les émigrés la situation est inversée. D'après les chiffres présentés dans l'étude sur l'émigration des jeunes, le taux de mariage est élevé, en particulier parmi les femmes. Globalement parmi les jeunes émigrés, un jeune homme sur deux est marié au moment de l'enquête, alors que ce taux atteint 84,3% pour les femmes. Ces taux changent sensiblement pour les hommes quand on les répartit suivant l'âge actuel : ainsi parmi les plus jeunes, c.à.d. ceux qui ont entre 18-35 ans au moment de l'enquête, le taux de mariés n'est que de 36,5%, contre 80,7% pour ceux ayant plus de 35 ans.

Par ailleurs les informations individuelles collectées et les résultats agrégés dans des tableaux détaillés concernant la formation des jeunes Libanais indiquent que les jeunes émigrés se distinguent aussi par un niveau d'éducation élevé au moment du départ. L'enquête précitée<sup>2</sup> renseigne le niveau d'instruction, le pays dans lequel le dernier diplôme a été obtenu et la spécialité dans le cas d'études supérieures, aussi bien pour les jeunes résidents que les jeunes émigrés.

**Le taux de scolarisation diffère significativement entre les jeunes résidents et les émigrés** (respectivement 25% et 6%). L'accroissement de ce taux parmi les résidents est sensible par rapport à 20013 (19%), et peut être attribué essentiellement à la prolongation des études et au départ plus important des jeunes actifs.

En détaillant par âge les taux de scolarisation<sup>4</sup> des jeunes résidents, il apparaît qu'à tous les âges les filles sont relativement plus scolarisées que les jeunes garçons.

**Tableau n°5** : Taux de scolarisation parmi les jeunes résidents par genre (en %)

Age	Hommes	Femmes	Ensemble
18-21	57,2	67,3	62,1
22-25	17,8	22,8	20,2
26-30	2,7	3,8	3,3
31-35	0,5	0,5	0,5
Ensemble	24,1	26,9	25,5

Tableau tiré de la publication : L'émigration des jeunes Libanais et leurs projets d'avenir, 1992-2007 ; OURSE, PUSJ, 2009

Les écarts dans les taux de scolarisation entre les jeunes résidents et émigrés s'expliquent par la présence plus importante de jeunes ayant entre 18 et 25 ans parmi les résidents, âge où la scolarisation secondaire et surtout universitaire reste très élevée.

**Le niveau de formation des jeunes Libanais**, qui est un indicateur de l'importance attachée aux études par la société libanaise et le reflet de la disponibilité de l'offre de formation et des possibilités matérielles d'accès, n'a cessé d'augmenter ces dernières années. Etant donné la très faible proportion de jeunes émigrés poursuivant encore des études, et pour rendre la comparaison pertinente en ce qui concerne la formation des jeunes âgés de 18 à 35 ans résidents ou émigrés, nous prendrons en considération dans les paragraphes suivants que les jeunes ayant achevé leurs études.

Quoique les résultats de l'enquête de référence indiquent que le taux des « sans diplôme » parmi les jeunes résidents (20%) est plus élevé que parmi les jeunes émigrés (12,7%), le nombre de jeunes Libanais n'ayant pas de diplôme partant pour l'étranger est néanmoins significatif. En effet il apparaît qu'environ 13% des jeunes émigrés qui au moment de l'enquête étaient âgés de 18 à 35 ans, ont

<sup>2</sup> Ch. Kasparian (2009), **L'émigration des jeunes Libanais et leurs projets d'avenir**, 1992-2007, enquête réalisée dans le cadre de l'OURSE, PUSJ, Beyrouth.

<sup>3</sup> Ch. Kasparian (2003), **L'entrée des jeunes dans la vie active et l'émigration des Libanais, 1975-2001**, enquête réalisée dans le cadre de l'OURSE, PUSJ, Beyrouth.

<sup>4</sup> Le taux de scolarisation est défini comme le rapport entre l'effectif de ceux qui poursuivent des études au moment de l'enquête et le total des résidents du même âge (\* 100).

poursuivi des études primaires mais n'ont pas achevé le cycle complémentaire et n'ont donc obtenu aucun diplôme.

**Tableau n°6 : Niveau d'études achevées des jeunes âgés de 18 à 35 ans (en %)**

<b>Etudes achevées</b>	<b>Jeunes résidents</b>	<b>Jeunes émigrés</b>
Sans diplôme	20,2	12,7
Brevet	22,3	16,3
Brevet technique	3,6	2,5
Baccalauréat	28,3	14,7
Baccalauréat technique	6,8	5,8
Universitaire	14,9	37,7
Universitaire hautes études	1,6	7,7
Universitaire technique	2,3	2,5
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

La prédominance de l'émigration des jeunes universitaires est remarquable. En effet, 43,4% des émigrés âgés de 18 à 35 ans ont un diplôme universitaire. Ce taux est légèrement plus élevé parmi ceux qui ont actuellement entre 18-35 ans que ceux plus âgés (respectivement 45,4% et 38,9%). On peut donc en déduire que les plus jeunes générations qui émigrent ont un niveau d'instruction encore plus élevé et ce phénomène est plus sensible chez les femmes, la moitié des 18-35 ans étant titulaire d'un diplôme universitaire contre 40,4% des plus âgées (35 ans et plus). L'enquête révèle par ailleurs que parmi l'ensemble des jeunes âgés de 18 à 35 ans résidant au Liban, la proportion de ceux ayant déjà un diplôme universitaire s'élève à 18,8%, auxquels s'ajoutent 21,2% étant en cours d'études universitaires.

Les études techniques attirent peu les jeunes Libanais d'une manière générale, et la proportion des jeunes émigrés ayant fait des études techniques atteint à peine 11%.

L'étude signale aussi que la grande majorité des jeunes émigrés ont obtenu leur dernier diplôme au Liban (90%), contre environ 5% en Europe et un peu moins en Amérique du Nord. Les raisons qui ont poussé les jeunes à émigrer confirment cette tendance : en effet la raison « poursuite des études » est évoqué beaucoup moins souvent que la raison professionnelle pour les jeunes hommes et la raison familiale pour les jeunes femmes.

**Les raisons des départs évoquées** par les jeunes sont présentées dans le tableau ci-dessous. Les données indiquent que seulement 8,8% des départs sont motivés par la poursuite des études. Le travail reste prédominant, même si le manque de travail ne constitue pas la seule raison qui pousse les jeunes hommes à émigrer. En effet sur toute la période étudiée, 62,4% des jeunes hommes migrants avaient un emploi au moment du départ. C'est donc la recherche d'un emploi plus conforme à leur formation et mieux rémunéré qui est citée par la plupart de ces derniers comme la raison la plus déterminante.

**Tableau n°7 : Jeunes migrants de 1992 à 2007 suivant la raison du départ par genre (en %)**

<b>Raison</b>	<b>Hommes</b>	<b>Femmes</b>	<b>Ensemble</b>
Travail	69,9	16,5	52,4
Etudes	10,6	5,0	8,8
Raisons familiales	4,6	68,1	25,4
Autres raisons	14,9	10,4	13,4
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Tableau tiré de la publication : L'émigration des jeunes Libanais et leurs projets d'avenir, 1992-2007 ; OURSE, PUSJ, 2009

L'étude montre que la fréquence des jeunes hommes recherchant un travail hors du pays a été entre 2002 et 2007 encore plus importante que durant les années antérieures : désormais, trois jeunes hommes migrants sur quatre évoquent des raisons professionnelles, contre deux sur trois au cours de la période précédente.

Parallèlement, les autres causes telles que la situation générale, sécuritaire et politique ont été moins souvent citées par les jeunes hommes, passant de 22,1% durant la période 1992-1996 à 15,5% en 1997-2002 et à 10,5% en 2002-2007.

Durant l'ensemble de la période observée l'étude révèle que 68,1% des jeunes femmes ont déclaré avoir émigré soit pour raison de mariage (43,4%) soit pour rejoindre la famille (24,7%).

Cependant la présentation des causes de l'émigration des jeunes femmes en fonction des trois périodes quinquennales retenues dans l'analyse montre à quel point celles-ci ont évolué. Ainsi, de moins en moins de jeunes femmes émigrent pour des raisons familiales et de plus en plus pour le travail, ou dans une moindre mesure pour poursuivre des études supérieures. La fréquence relative des jeunes femmes ayant émigré pour des raisons familiales est passée de 74,0% en 1996-2001 à 62,4% en 2002-2007, tandis que la proportion de celles cherchant du travail à l'étranger a bondi de 8,8% en 1992-1996 à 23,3% entre 2002 et 2007. De même, environ quatre fois plus de jeunes femmes émigrent pour poursuivre des études entre 2002 et 2007 par rapport à 1992-1996 période pendant laquelle ce chiffre était de 1,9%.

Ces tendances illustrent une évolution sensible des normes sociales admettant le départ des jeunes femmes, non plus seulement pour suivre ou accompagner le mari ou la famille, mais aussi pour accomplir leur propre projet professionnel ou éducatif.

**La répartition des jeunes en fonction de l'activité et par genre, à l'échelle des résidents et à l'échelle des émigrés, révèle des écarts très significatifs.** Un tableau détaillé permet de rendre les chiffres plus nuancés et de distinguer les jeunes migrants en fonction de leur âge au moment de l'enquête en 2007.

Parmi les jeunes âgés de 18 à 35 ans interrogés, l'enquête montre que 56% sont actifs dont 49% ont déclaré avoir un emploi au moment de l'enquête et 7% sont à la recherche d'un emploi, 25,5% poursuivent des études secondaires ou universitaires et 18,4% sont inactifs.

**Tableau n°8** : Jeunes résidents suivant l'activité par genre (en %)

Occupation	Hommes	Femmes	Ensemble
Travailleurs	67,2	31,2	49,1
Chômeurs	8,1	5,9	7,0
Scolarisés	24,1	26,9	25,5
Inactifs	0,6	36,0	18,4
Total	100,0	100,0	100,0

Tableau tiré de la publication : L'émigration des jeunes Libanais et leurs projets d'avenir, 1992-2007 ; OURSE, PUSJ, 2009

Parmi les jeunes actifs qui représentent environ 56% des jeunes Libanais résidents âgés de 18 à 35 ans, 86,2% ont un emploi et 13,8% sont à la recherche d'un emploi.

D'autre part, cette enquête montre le très fort taux d'activité des jeunes émigrés libanais, surtout parmi les jeunes hommes dont 88,4% sont actifs contre environ 37% des jeunes femmes.

**Tableau n°9** : Jeunes émigrés suivant l'activité par genre (en %)

Occupation	Hommes	Femmes	Ensemble
Travailleurs	88,4	36,7	71,2
Chômeurs	1,9	1,1	1,6
Scolarisés	6,5	4,2	5,7
Inactifs	3,2	58,0	21,4
Total	100,0	100,0	100,0

Tableau tiré de la publication : L'émigration des jeunes Libanais et leurs projets d'avenir, 1992-2007 ; OURSE, PUSJ, 2009

Toutefois la fréquence des jeunes femmes émigrées ayant un emploi reste légèrement supérieure à celle des jeunes femmes résidentes (respectivement : 36,7% et 31,2%).

La part des chômeurs est très faible parmi les jeunes émigrés, signe de leur bonne intégration sur les marchés internationaux. Les jeunes Libanais adoptent souvent une stratégie d'émigration professionnelle étroitement liée à la disponibilité de l'emploi.

En effet, l'émigration des ces dernières années, motivée essentiellement par des raisons professionnelles, a généralement lieu après que le candidat à l'émigration a trouvé ou assuré, ne serait ce que pour une période provisoire, un emploi dans le pays de destination. La recherche d'un emploi sur place ou à la suite de la perte de l'emploi, ou la recherche d'un premier emploi après avoir effectué des études en dehors du Liban ne dure pas longtemps car les jeunes confrontés à ces situations choisissent le plus souvent de revenir au Liban et cherchent à partir de là un emploi.

Les informations collectées dans l'enquête permettent aussi de comparer **leur activité à deux moments, à savoir : au moment du départ et au moment de l'enquête**. Il apparaît que parmi les jeunes émigrés, on trouve relativement moins de travailleurs et plus de chômeurs et de scolarisés au moment du départ qu'au moment de l'enquête en 2007.

**Tableau n°10** : Jeunes ayant émigré entre 18-35 ans par occupation : actuelle et au départ et par genre (en %)

Occupation	Hommes		Femmes		Ensemble	
	Actuelle	Au départ	Actuelle	Au départ	Actuelle	Au départ
Travailleur	90,9	62,4	35,8	31,9	72,9	52,4
Chômeur	1,6	15,2	1,2	4,2	1,5	11,6
Scolarisé	4,4	15,3	2,9	13,7	3,9	14,8
Autre inactif	3,0	7,1	60,0	50,1	21,7	21,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau tiré de la publication : L'émigration des jeunes Libanais et leurs projets d'avenir, 1992-2007 ; OURSE, PUSJ, 2009

Les informations agrégées dans le tableau précédent indiquent qu'un peu plus de la moitié seulement des jeunes émigrés travaillaient au moment du départ (52,4%), ce taux étant d'environ 73% au moment de l'enquête. Par contraste, la fréquence des chômeurs était de 11,6%<sup>5</sup> et encore plus élevée chez les jeunes hommes (15,2%), les scolarisés étant aussi plus nombreux (environ 15% au départ).

<sup>5</sup> Il s'agit de la fréquence des jeunes chômeurs au moment du départ et non du taux de chômage

**Le profil professionnel** qui peut être établi à partir des métiers exercés, des secteurs d'activité qui attirent les jeunes Libanais dans leur pays ou à l'étranger, ainsi que en fonction du statut professionnel, **présente des écarts entre les jeunes résidents et les jeunes émigrés.**

Le tableau suivant met en parallèle les professions des jeunes travaillant au Liban et celles des jeunes de la même tranche d'âge ayant émigré. Il apparaît que les jeunes émigrés sont encore moins nombreux à être directement engagés dans la production des biens comme agriculteurs, ouvriers spécialisés, conducteurs de machines ou de véhicules et en tant qu'ouvriers non spécialisés ; autrement dit à être des travailleurs manuels : 20,5% contre 29,6% pour les jeunes résidents.

**Tableau n°11** : Jeunes travailleurs âgés de 18 à 35 ans selon la profession (en %)

Profession	Jeunes résidents	Jeunes émigrés
Forces Armées	9,3	-
Cadres Sup. directeurs, gérants	1,9	10,3
Prof. Intellectuelles et scientifiques	15,1	23,0
Professions intermédiaires	12,9	15,1
Employés administratifs	8,2	7,4
Services aux particuliers, vendeurs	23,1	23,3
Agriculteurs	1,5	-
Artisans, ouvriers de type artisanal	16,0	12,1
Conducteurs de machine, ouvriers d'assemblage	5,3	2,7
Ouvriers, employés non qualifiés	6,8	5,8
Total	100,0	100,0

En revanche ils sont sensiblement plus nombreux dans les postes de cadres supérieurs et de gérants (10,3% contre 1,9%). Par ailleurs, les jeunes émigrés sont relativement plus nombreux à exercer des professions d'intermédiaires (15,1% contre 12,9%). Enfin on compte presque autant d'employés administratifs parmi les émigrés (7,4%) que parmi les résidents (8,2%) et autant de personnel des services (23% pour les uns et les autres).

L'émigration des jeunes Libanais procure donc une main d'œuvre dans différents domaines mais surtout dans les métiers des services (23%) et les métiers dits intellectuels ou scientifiques (15,1%), dont les ingénieurs (11,6%), les spécialistes de la santé (4,3%), les spécialistes de l'enseignement (4,2%), et d'autres métiers scientifiques (2,9%).

*On peut donc conclure que des disparités importantes existent entre les jeunes qui travaillent au Liban et ceux à l'étranger compte tenu de la nature des métiers exercés. Ce fait pourrait s'expliquer non seulement par la demande du marché de l'emploi, mais surtout par les écarts dans les niveaux d'instruction de ces deux groupes.*

Les résultats détaillés de l'enquête montrent que la structure des emplois présente aussi des différences entre les jeunes hommes et les jeunes femmes aussi bien parmi les résidents que parmi les émigrés ayant un emploi.

**Les secteurs d'activité dans lesquels les jeunes Libanais résidents exercent leur emploi sont présentés dans le tableau suivant. Concernant les jeunes émigrés, ces informations ne sont pas disponibles,** mais il est probable qu'elles seraient en adéquation avec les métiers exercés.

Il apparaît que les jeunes résidents se concentrent surtout dans le secteur commercial et de réparation et se répartissent presque avec les mêmes fréquences dans l'industrie, les services aux entreprises et financiers, l'enseignement et l'administration (environ 11% pour chacun de ces secteurs).

**Tableau n°12** : Jeunes travailleurs âgés de 18 à 35 ans selon le secteur économique (en %)

Secteur d'activité économique	Jeunes résidents
Agriculture	3,1
Industrie	11,2
Bâtiments et travaux publics	6,2
Commerce et réparations	22,3
Restaurants et hôtels	6,5
Transport et télécommunication	4,7
Services financiers et aux entreprises	10,9
Administration	10,6
Enseignement	11,3
Santé et travail social	5,6
Activités culturelles et de loisir	2,1
Autres services	5,5
Total	100,0

L'examen du statut professionnel des jeunes travailleurs résidents ou émigrés permet de constater que les deux répartitions correspondent largement à celles établies à partir du secteur d'activité.

**Tableau n°13** : Jeunes travailleurs âgés de 18 à 35 ans selon le statut professionnel (en %)

Statut professionnel	Jeunes résidents	Jeunes émigrés
Indépendant	19,6	15,4
Patron	2,5	3,0
Salarié permanent	51,2	78,7
Salarié non permanent	23,3	
Stagiaire, aide familiale	3,4	0,8
Indéterminé	-	2,0
Total	100,0	100,0

Comme en 2001, l'enquête de 2007 révèle que la plupart des travailleurs jeunes sont salariés. En effet, environ trois jeunes résidents ayant un emploi sur quatre sont salariés, contre 78,7% parmi les jeunes émigrés. Il est frappant de constater que la part salariale parmi les jeunes femmes résidentes et celles émigrées reste exactement la même et dépasse sensiblement celle des jeunes hommes.

Le rapprochement des différents résultats indique que parmi les jeunes femmes qui ont un emploi, 82,6% sont salariées aussi bien parmi les résidentes que les émigrées. Par ailleurs la stabilité de l'emploi est plus importante pour les jeunes femmes que pour les jeunes hommes. En revanche ces derniers sont relativement plus nombreux à travailler à leur compte, comme indépendant ou patron.

Par ailleurs parmi les résidents, la fréquence des jeunes qui travaillent à leur compte est environ deux fois plus élevée chez les hommes que chez les femmes (28,3% contre 15,3%), comme en 2001 (31,6% contre 14,2%). Parmi les jeunes émigrés, les jeunes hommes sont relativement plus nombreux à travailler à leur compte (26,3%) comme indépendant (21,1%) ou patron (5,2%). Parmi les jeunes femmes émigrées, ces chiffres sont respectivement de 10% et 1,5%.

*La mise en parallèle des principales caractéristiques démographiques et socio-professionnelles des jeunes résidents et émigrés libanais a permis de dégager les traits communs et les particularités de*

chacun de ces deux groupes. Ainsi il apparaît que les jeunes émigrés se distinguent dans beaucoup de domaines de leurs compatriotes vivant au Liban. L'impact de ces départs est donc significatif, mais les enquêtes de référence ne permettent pas de disposer d'informations détaillées pour estimer leur apport dans la vie de la société et dans l'économie du pays.

En revanche une question spécifique concernant **l'intention de revenir au Liban pour s'y installer** indique, selon les déclarations des proches, que 54% n'ont pas l'intention de revenir, 18% projettent de revenir et 28% ne sont pas décidés.

Cette attitude ne diffère pas significativement entre les hommes et les femmes émigrés, mais l'intention de retour augmente légèrement avec le niveau d'éducation<sup>6</sup>.

En effet, parmi les jeunes émigrés ayant fait des études universitaires ceux qui veulent revenir au Liban sont relativement plus nombreux (20,0%). Ceux qui ont l'intention de revenir représentent 18,4% des émigrés bacheliers, 17% de ceux qui ont le brevet et seulement 11,4% de ceux qui ont juste accompli le cycle primaire.

Le tableau suivant résume les différentes situations.

**Tableau n°14** : Intention de retour définitif des jeunes émigrés par niveau d'instruction (en %)

Niveau d'instruction	A l'intention	N'a pas l'intention	Indécis	Indéterminé	Total
Primaire	11,4	62,8	19,0	6,8	100,0
Complémentaire	17,0	55,4	19,9	7,7	100,0
Secondaire	18,4	54,8	20,3	6,4	100,0
Universitaire	20,0	50,9	24,2	4,9	100,0
Ensemble	18,1	54,2	21,7	6,1	100,0

Tableau tiré de la publication : L'émigration des jeunes Libanais et leurs projets d'avenir, 1992-2007 ; OURSE, PUSJ, 2009

Le retour permanent ainsi que les visites plus ou moins fréquentes, l'envoi d'aides financières, et le fait d'encourager d'autres jeunes à émigrer, sont autant de facteurs indirects qui rendent important l'impact de l'émigration des jeunes sur les structures de la société et son développement.

## 2. Attitude des jeunes Libanais face à l'émigration

L'enquête de 2007 concernant l'émigration des jeunes Libanais et leurs projets d'avenir a consacré une partie du questionnaire à l'attitude des jeunes Libanais résidents face à l'émigration, la façon dont ils perçoivent le fait de quitter le pays pour l'étranger, ce qu'ils estiment en être les causes, les avantages et les inconvénients, comment freiner l'émigration et enfin à leurs projets d'avenir en ce qui concerne l'émigration. Toutes ces informations ont été présentées de manière synthétique dans la publication qui s'en est suivie.

Ces données très nombreuses et ventilées suivant plusieurs critères et variables explicatives dresse un état des lieux à l'échelle nationale méconnu jusqu'à cette date. L'enquête nationale menée par le même observatoire OURSE de l'Université Saint Joseph de Beyrouth en 2001 sur « L'entrée des jeunes dans la vie active et l'émigration des Libanais », avait abordé le sujet de manière très globale en consacrant une question aux projets d'avenir quant à l'émigration qui ne s'adressait qu'aux jeunes actifs.

Nous baserons donc notre présentation et notre analyse, dans le paragraphe suivant, principalement sur les résultats de l'enquête de 2007. Il est important de noter que ces résultats sont agrégés à partir

<sup>6</sup> Dans la méthodologie de l'enquête il est précisé que les informations concernant les émigrés sont collectées auprès de leur proche famille vivant au Liban. Il faut donc prendre avec beaucoup de précautions les réponses aux questions d'opinion ou d'intention.



d'environ 10.000 questionnaires remplis par les jeunes résidents, répertoriés dans les ménages enquêtés répartis sur tout le territoire libanais.

Nous présenterons dans une première partie les projets migratoires des jeunes Libanais et dans une deuxième partie la perception qu'ont les jeunes Libanais de l'émigration.

### **A. Les projets migratoires des jeunes Libanais**

Dans l'enquête de 2007 faite dans le cadre de l'OURSE, les jeunes ont été au départ classés en plusieurs catégories en fonction de leur projet migratoire. Ils ont été ensuite regroupés, pour rendre la présentation des résultats plus claire, en trois grandes catégories. Nous retiendrons ces mêmes catégories dans notre présentation, d'une part pour la disponibilité des données et d'autre part pour la pertinence de ces catégories qui sont :

1. Les jeunes qui ne veulent pas quitter le pays
2. Les jeunes qui veulent émigrer ou quitter provisoirement le pays.
3. Les jeunes qui n'ont pas l'intention de quitter le pays mais qui le souhaitent

Cette troisième catégorie est tangente, elle exprime certes un état de malaise. Le fait de l'avoir isolé rend les analyses plus pertinentes et plus nuancées.

Ces trois catégories sont plus détaillées dans la classification du questionnaire et permettent d'orienter les réponses. En effet, le questionnaire distingue ceux qui souhaitent quitter le pays de manière provisoire de ceux qui souhaitent émigrer de manière définitive ; puis ces deux catégories se répartissent entre ceux qui veulent partir dans l'immédiat ou à une date ultérieure. Deux catégories supplémentaires sont prévues pour ceux qui ne savent pas s'ils quitteraient de manière provisoire ou définitive, dans l'immédiat ou plus tard. Enfin une catégorie est prévue pour ceux qui n'ont pas l'intention de quitter le pays mais le souhaiteraient, et une autre catégorie comprend ceux qui ne prévoient pas de partir.

Nous considérons les réponses de ces jeunes, exposées de manière agrégée dans la publication de l'enquête de 2007, comme étant l'expression d'un projet réel de mobilité et comme le reflet d'un état d'esprit ou d'un souhait. L'étude montre que ces intentions dépendent de plusieurs facteurs personnels. Nous en présenterons les plus pertinents, tout en rappelant l'importance de la conjoncture familiale, locale ou même internationale dans la prise de décision et dans la perception de l'émigration. Etant donné que l'enquête de l'OURSE a été réalisée à la veille de la crise économique mondiale, les réponses obtenues sont moins dépendantes de la situation conjoncturelle.

**L'intention ou le souhait de départ** exprimé à une grande échelle peut exprimer un malaise général dans la génération des jeunes âgés de 18 à 35 ans, et représenter un signal d'alarme pour la société et les responsables du pays. En effet les résultats de l'enquête précitée révèlent qu'un peu plus du quart des jeunes résidents déclarent avoir l'intention d'émigrer ou de quitter provisoirement le pays. Cette tendance à l'émigration reflète le besoin des jeunes à être ailleurs qu'au Liban et ceci pour des raisons diverses, comme le révèle aussi l'enquête. Parmi ces jeunes qui veulent partir, 13% souhaitent émigrer et 5,5% veulent partir de manière provisoire. D'autres ont l'intention de partir sans préciser s'il s'agit d'un départ définitif ou non, mais plus tard et non dans l'immédiat (7,8%).

Par ailleurs, l'enquête indique que 56% des jeunes Libanais n'ont pas l'intention de partir, ni provisoirement, ni définitivement. La catégorie de ceux qui disent ne pas avoir l'intention de quitter le pays mais le souhaitent représente 17,7% des jeunes, un chiffre significatif qui traduit un très grand malaise, une privation et une incapacité à réaliser le projet migratoire.

Les résultats publiés distinguent les jeunes en fonction de ces trois principales catégories, permettant ainsi d'obtenir une vision claire pour effectuer des analyses assez fines des projets d'émigration en croisant cette variable avec d'autres critères explicatifs.

Le tableau suivant indique que 12,9% des jeunes Libanais ont l'intention de quitter définitivement le pays ou émigrer, auxquels s'ajoutent 2,3% qui ont l'intention d'émigrer mais pas dans l'immédiat. Par ailleurs, 5,5% ont l'intention de partir et de revenir, et 3,3% veulent émigrer de manière provisoire mais pas dans l'immédiat.

**Tableau n°15** : Projets des jeunes quant à l'émigration par genre (en %)

<b>Intention de départ</b>	<b>Hommes</b>	<b>Femmes</b>	<b>Ensemble</b>
<b>A l'intention d'émigrer ou de quitter provisoirement</b>	33,0	19,2	26,1
Emigrer	16,3	9,6	12,9
Quitter provisoirement	7,5	3,4	5,5
Emigrer mais plus tard	2,6	1,9	2,3
Quitter provisoirement mais plus tard	4,1	2,4	3,3
Emigrer ou quitter provisoirement	2,5	1,8	2,2
<b>N'a pas l'intention mais souhaite</b>	19,4	16,0	17,7
<b>N'a pas l'intention de quitter le pays</b>	47,7	64,8	56,2
<b>Total</b>	100,0	100,0	100,0

Tableau tiré de la publication : L'émigration des jeunes Libanais et leurs projets d'avenir, 1992-2007 ; OURSE, PUSJ, 2009

Le tableau précédent répertorie les différentes situations et les différences au niveau des jeunes hommes et des jeunes femmes. L'enquête montre que les intentions de départ varient en fonction de plusieurs critères.

En effet **les jeunes hommes sont relativement plus nombreux à avoir l'intention de quitter le pays**, le tiers des jeunes hommes résidents ayant l'intention de partir. Cette forte proportion s'ajoute à celle des jeunes qui ont quitté déjà le pays. Si cette tendance se confirme, elle ne manquera pas d'entraîner des déséquilibres très importants dans la société libanaise même si en contrepartie, elle contribuera à accroître le budget des ménages par l'envoi d'aides financières.

L'étude révèle aussi que **les intentions de départ diffèrent entre les régions libanaises**. Calculées à l'échelle des Mohafazats qui sont les divisions administratives les plus vastes, il apparaît qu'au Mont Liban la fréquence des jeunes ayant l'intention de quitter le pays est particulièrement alarmante (40%). Cette fréquence ne concerne pas la banlieue de Beyrouth qui fait aussi partie du Mont Liban mais est plus urbaine. Dans cette périphérie, la fréquence des jeunes qui ont l'intention de quitter le pays atteint 23% et est presque égale à celle de Beyrouth qui est de 24,6%. Le Liban Nord semble aussi être dans une situation critique d'après les résultats de l'étude, environ 30% de ses jeunes ayant déclaré vouloir quitter le pays de manière provisoire ou définitive.

**Tableau n°16** : Taux de jeunes ayant l'intention de quitter le pays par lieu de résidence et par genre (en %)

<b>Mohafazat de résidence</b>	<b>Hommes</b>	<b>Femmes</b>	<b>Ensemble</b>
Beyrouth	28,7	20,6	24,6
Banlieue	29,2	17,4	23,2
Mont Liban	46,0	33,3	39,8
Liban Nord	40,3	18,7	29,7
Liban Sud	24,4	12,2	18,0
Nabatiyeh	17,8	10,6	14,0
Beqaa	28,5	17,3	23,0
<b>Ensemble</b>	33,0	19,2	26,1

Des écarts importants apparaissent à l'échelle de chacune des régions, comme le montrent les résultats de cette enquête.

Pour les jeunes femmes le Mont Liban (à l'exclusion de la banlieue de Beyrouth) affiche systématiquement sa différence par rapport aux autres régions : en effet le tiers des filles âgées de 18 à 35 ans ont l'intention d'émigrer. Cette fréquence très élevée est surprenante, surtout quand on sait qu'une grande partie de cette région est rurale ou semi-urbaine. Les données disponibles ne permettent pas d'en apprendre davantage.

L'enquête signale que **les intentions de départ, provisoire ou définitif, varient aussi en fonction de la situation d'activité des individus**. Sans surprise, les jeunes chômeurs sont les plus enclins à quitter le pays. En effet parmi les jeunes à la recherche d'un emploi, 41% ont déclaré avoir l'intention de partir. L'étude ventile ce chiffre entre ceux qui cherchent un premier emploi (34,4%) et ceux qui sont à la recherche d'un nouvel emploi (50,6%). A noter que cette fréquence est deux fois supérieure à la moyenne générale.

Ce très fort taux d'intention de départ illustre les difficultés rencontrées par les jeunes Libanais pour intégrer le marché de l'emploi. D'ailleurs les causes de départ évoquées, présentées dans le paragraphe précédent, avaient mis en évidence ce problème en montrant que les raisons professionnelles constituaient le principal motif de départ, qu'il s'agisse de la recherche d'un emploi ou de l'amélioration des conditions de l'emploi.

**Tableau n°17** : Taux de jeunes ayant l'intention de quitter le pays par activité et par genre (en %)

Activité	Hommes	Femmes	Ensemble
Travailleur	28,0	20,3	25,5
Chômeur	55,4	21,4	41,0
Scolarisé	39,1	21,8	30,0
Inactif	44,7	16,0	16,5
Ensemble	33,0	19,2	26,1

L'étude montre aussi que l'intention d'émigration est relativement élevée parmi les scolarisés au moment de l'enquête : en effet 30% des jeunes scolarisés âgés de 18 à 35 ans ont l'intention d'émigrer. Cette fréquence est très forte mais ne se retrouve pas dans les autres résultats concernant les raisons d'émigration des jeunes.

Les inactifs constituent la catégorie la moins disposée à l'émigration, et les femmes émigrent relativement moins que les hommes. Ces dernières sont souvent des mères de famille, le calcul d'un taux par état matrimonial et activité aurait permis de confirmer ou non notre hypothèse.

L'étude relate par ailleurs que **les intentions de départ des jeunes varient en fonction du niveau d'études** et sont plus fréquentes pour les jeunes universitaires et bacheliers. Ainsi les chiffres agrégés dans le tableau suivant révèlent que globalement les jeunes ayant un niveau universitaire ou secondaire sont plus tentés de quitter le pays que les moins instruits. En effet environ 30% des universitaires et 27% des jeunes ayant le niveau secondaire déclarent avoir l'intention de quitter le pays.

**Tableau n°18** : Taux de jeunes ayant l'intention de quitter le pays par niveau d'instruction et lieu de résidence (en %)

Niveau d'instruction	Beyrouth	Ban-lieue	Reste Mont Liban	Liban Nord	Liban Sud	Nabatieh	Beqaa	Ensemble
Sans diplôme	28,4	11,3	31,5	24,7	13,2	12,8	16,9	18,8
Brevet	28,5	18,5	38,0	27,0	12,2	12,3	19,7	22,8
Brevet technique	22,8	22,3	38,2	31,2	18,3	9,6	25,1	25,3
Baccalauréat	24,0	27,7	42,8	35,7	20,9	14,9	28,9	30,5
Baccalauréat technique	35,4	26,6	39,5	36,7	22,2	15,9	24,4	30,4
Universitaire	20,9	29,5	38,9	34,1	30,8	21,9	26,2	29,9
Universitaire supérieure	19,6	32,6	40,3	26,0	30,2	-	26,0	27,4
Universitaire technique	24,6	24,8	42,6	54,3	-	10,1	19,2	30,6
Ensemble	24,6	23,2	39,8	29,7	18,0	14,0	23,0	26,1

Tableau tiré de la publication : L'émigration des jeunes Libanais et leurs projets d'avenir, 1992-2007 ; OURSE, PUSJ, 2009

Seulement 18,8% de ceux qui n'ont aucun diplôme évoquent leur intention de partir. En revanche, ces derniers sont relativement plus nombreux à déclarer ne pas avoir l'intention de partir tout en le souhaitant (25,3%).

L'étude signale aussi que ceux qui ont fait des études techniques, tous niveaux confondus, se retrouvent dans une situation presque identique avec un taux plus élevé de jeunes souhaitant quitter le pays (environ 30%). Si l'on ajoute à ces derniers ceux qui souhaitent partir mais n'en ont pas l'intention (18,2%), il semble que le diplôme technique ne soit pas un facteur qui favorise plus qu'un autre le choix d'émigrer ou non.

D'autres croisements de variables avec l'intention de quitter le pays font apparaître **des disparités au niveau des principaux groupes de métiers** exercés par les jeunes : les artisans et les ouvriers qualifiés sont relativement plus nombreux à avoir l'intention de partir (28,7%) ; cette fréquence étant moins élevée parmi les enseignants (23%).

Par ailleurs, **quelques écarts entre les jeunes appartenant aux deux grandes communautés religieuses** apparaissent au niveau de ceux qui déclarent ne pas avoir l'intention de quitter le pays mais le souhaitent (21% pour les jeunes de la communauté musulmane et 11% pour ceux de la communauté chrétienne). Les fréquences de ceux qui veulent émigrer sont inversées : plus élevées pour les jeunes chrétiens et moins élevées pour les jeunes musulmans.

Les résultats présentés dans l'étude en fonction du **secteur d'activité privé ou public** dévoilent que les jeunes qui travaillent dans le secteur public, en dépit de salaires relativement moins élevés, sont moins enclins à l'émigration. Les deux tiers des travailleurs dans ce secteur n'ont pas l'intention d'émigrer ni le souhaitent. Il apparaît donc que ce secteur assure une plus grande stabilité de l'emploi et par conséquent retient davantage ses jeunes fonctionnaires. Mais pour confirmer cette hypothèse, d'autres analyses mettant en relation d'autres variables telles que le niveau d'instruction, l'origine sociale, etc....doivent être réalisées. A ce stade les données disponibles ne permettent pas ce genre d'exploitation.

L'étude révèle **aussi l'importance du facteur revenu et satisfaction quant au revenu** dans la prise de décision. Ainsi les jeunes qui ont des revenus mensuels élevés et sont satisfaits de leur situation financière sont les moins portés à l'émigration. A l'opposé les jeunes qui ont des revenus faibles et qui sont pour leur majorité non satisfaits de leur revenu, sont relativement plus nombreux à vouloir quitter le pays.

Le réseau social, et surtout familial, joue aussi un rôle important dans la réussite de l'émigration : ainsi, pour trouver un emploi à l'étranger, un jeune sur deux ayant l'intention d'émigrer s'appuie sur le réseau familial ou social.

*Les jeunes Libanais sont nombreux à quitter le pays et à avoir l'intention d'émigrer. Que le projet de départ se réalise ou non, cette tendance illustre l'état d'esprit dominant qui peut avoir des conséquences graves pour une population comptant environ 4 millions de résidents.*

## B. La perception de l'émigration

Ce phénomène d'émigration est considéré par certains comme bénéfique et même nécessaire pour le Liban, et par d'autres comme néfaste.

Le questionnaire de l'enquête précitée, adressé aux jeunes après avoir exploré avec eux les raisons qui les poussent au départ, contient également des questions concernant l'opinion des jeunes quant à l'impact de l'émigration, ses avantages et ses inconvénients.

Priés **d'évaluer les effets de l'émigration**, dans une perspective générale, les jeunes se partagent en deux groupes presque égaux : 45% considèrent que l'émigration a plus d'avantages que d'inconvénients et 42,5% pensent que les inconvénients prédominent. Les avis sont partagés quant à l'impact de l'émigration, quelques soient les projets des jeunes.

Les résultats de cette enquête mettent aussi l'accent sur la disparité de cette attitude compte tenu de la région de résidence et du genre.

**Tableau n°19** : Opinion des jeunes résidents quant à l'émigration par genre (en %)

Opinion	Hommes	Femmes	Ensemble
Avantages plus qu'inconvénients	50,2	40,3	45,2
Inconvénients plus qu'avantages	38,4	46,4	42,5
Egalité	2,5	2,5	2,5
Sans opinion	8,8	10,8	9,8
Total	100,0	100,0	100,0

D'après le tableau précédent, 50,2% des garçons classent les avantages en premier contre 40,3% des jeunes filles, ces dernières étant relativement plus nombreuses à considérer que l'émigration entraîne plus d'effets néfastes que bénéfiques (46,4% contre 38,4% des garçons). Les résultats détaillés indiquent que parmi les garçons, cette tendance est encore plus forte auprès des plus jeunes (âgés entre 18 et 25 ans).

Le questionnaire de l'enquête 2007 comportait des questions ouvertes pour mieux appréhender l'opinion des jeunes quant aux avantages et inconvénients de l'émigration. La partie « approche méthodologique » de cette publication indique que chaque jeune avait la possibilité de donner plus d'une réponse. Au final, environ 15 000 avantages et 14 000 inconvénients ont été cités et classifiés à posteriori.

En considérant les avantages, les réponses relatives à l'amélioration de la situation financière et à l'accès à un emploi sont les plus fréquentes et sont prioritaires.

Le tableau suivant révèle que plus d'un tiers (35,3%) des jeunes considèrent que l'émigration permet d'améliorer la situation économique et financière, 35,1% pensent que l'émigration accroît les opportunités de travail. De plus, environ 5% pensent que l'émigration permet d'assurer la vie professionnelle.

L'enquête révèle aussi que d'autres considérations préoccupent les jeunes et font qu'ils considèrent l'émigration comme une solution à leur projet de vie. 15,8% des jeunes pensent que l'un des avantages de l'émigration est la possibilité de vivre en sécurité et 14,9% disent pouvoir avoir une vie de meilleure qualité.

Certains évoquent aussi l'importance des politiques sociales : environ 10% des jeunes interrogés considèrent que les prestations sociales et médicales dans les pays de destination constituent un avantage important.

D'autres avantages sont aussi évoqués, tels que le niveau d'enseignement dans les pays d'émigration (5,9%) et l'obtention d'une autre nationalité (5,7%). Enfin 7,2% des jeunes considèrent que l'émigration ne présente aucun avantage.

Les chiffres du tableau suivant montrent qu'il n'y a pas de différence notable entre les filles et les garçons en ce qui concerne les avantages de l'émigration. Nous rappelons toutefois que les raisons à l'origine de l'émigration citées par les jeunes mettaient en évidence une différence sensible entre les jeunes hommes et les jeunes femmes, ces dernières étant relativement moins nombreuses à avoir quitté le pays pour des raisons professionnelles.

**Tableau n°20 : Principaux avantages de l'émigration par genre (en %)**

Avantages	Hommes	Femmes	Ensemble
Avoir plus d'opportunités de travail	36,3	34,0	35,1
Améliorer la situation financière/ économique	36,7	33,9	35,3
Vivre en sécurité	15,1	16,5	15,8
Assurer une meilleure vie	15,5	14,2	14,9
Avoir des prestations sociales/médicales	9,7	10,2	9,9
Obtenir une autre nationalité	5,6	5,8	5,7
Avoir un niveau d'enseignement élevé	5,5	6,2	5,9
Assurer la vie professionnelle	6,0	3,6	4,8
Vivre de façon digne	3,6	3,5	3,6
Vivre dans un système politique et social favorable	3,7	3,9	3,8
Connaitre d'autres cultures	3,5	4,8	4,2
Pas d'avantages	6,3	8,1	7,2

Tableau tiré de la publication : L'émigration des jeunes Libanais et leurs projets d'avenir, 1992-2007 ; OURSE, PUSJ, 2009

Les avantages cités par les jeunes ont été croisés successivement avec plusieurs variables telles que le niveau d'instruction, l'activité économique, le revenu, le statut professionnel occupé etc. Les résultats ne montrent pas de différences significatives, suggérant ainsi que les avantages de l'émigration sont partagés par l'ensemble des jeunes.

Répartis selon le degré de satisfaction quant au revenu, les écarts ne sont pas significatifs non plus. Ainsi même parmi les jeunes satisfaits de leur revenu, l'amélioration de la situation financière et la plus grande disponibilité des opportunités d'emploi sont les principaux avantages cités.

**En ce qui concerne les inconvénients de l'émigration**, les jeunes Libanais de différents milieux ont aussi des opinions très semblables. Si le principal inconvénient cité par les jeunes des deux genres est « l'éloignement de la famille », cet inconvénient prend des proportions légèrement plus importantes pour les filles (50% des réponses contre 46% pour les garçons).

L'éloignement du pays ne laisse pas indifférent les jeunes Libanais qui dans 30% des cas évoquent cet inconvénient. De même, 19% considèrent que vivre dans un pays étranger est un inconvénient important. Ils sont aussi conscients des difficultés liés à la solitude et à la confrontation à de nouvelles cultures.

L'impact néfaste sur la société libanaise apparaît dans l'expression communément citée « le départ des jeunes » qui renvoie à l'appauvrissement du pays de ses jeunes. Ainsi sentiment familial et attachement national apparaissent dans les inconvénients cités par les jeunes.

**Tableau n°21** : Principaux inconvénients de l'émigration par genre (en %)

Inconvénients	Hommes	Femmes	Ensemble
S'éloigner des parents	45,9	50,5	48,2
Déchirement des liens familiaux	4,3	5,2	4,7
S'éloigner des amis	6,7	4,9	5,8
S'éloigner du pays	30,4	29,4	29,9
Vivre dans un pays étranger	18,5	19,6	19,1
La solitude	5,4	5,0	5,2
Emigration des jeunes	10,2	9,9	10,1
Confrontation avec de nouvelles cultures/valeurs	6,7	7,2	7,0
Pas d'inconvénient	6,1	3,5	4,8

Tableau tiré de la publication : L'émigration des jeunes Libanais et leurs projets d'avenir, 1992-2007 ; OURSE, PUSJ, 2009

Les différents croisements de variables réalisés dans cette étude montrent aussi que la perception des inconvénients de l'émigration ne diffèrent pas sensiblement selon le sexe, le niveau d'instruction, ou encore l'activité économique. L'éloignement de la famille et l'éloignement du pays sont, pour l'ensemble des jeunes Libanais, les principaux aspects négatifs de l'émigration.

Les jeunes diplômés ou sans diplômes citent ces deux inconvénients en priorité. Les travailleurs, les chômeurs, les scolarisés et les inactifs aussi, sans variation significative, avancent les mêmes arguments, à l'exception des chômeurs pour qui l'éloignement est moins souvent cité (25,5%) et qui sont relativement plus nombreux à penser que l'émigration ne comporte pas d'inconvénients (8,5%).

Enfin, l'enquête a demandé aux jeunes de citer qu'elles étaient selon eux les mesures à prendre pour **freiner l'ampleur du phénomène migratoire** des jeunes, relativement très nombreux à voir dans l'émigration une solution à leurs problèmes personnels, et particulièrement professionnels.

Ainsi l'ensemble des jeunes interrogés (9.949) ont été priés de donner leur opinion pour trouver des **solutions afin de freiner** ou du moins réduire l'émigration. Il apparaît à partir des 17.000 suggestions recueillies, que les jeunes sont unanimes pour dire que la disponibilité d'un emploi et sa stabilité sont les principaux freins à l'émigration.

En plus des opportunités de travail, la situation sécuritaire apparaît comme un facteur très important pour limiter l'émigration des jeunes. Cette tendance apparaît dans le tableau synthétique présenté dans la publication et reproduit ci-dessous.

**Tableau n°22** : Principaux freins à l'émigration par genre (en %)

Freins	Hommes	Femmes	Ensemble
Garantir un travail	78,1	74,0	76,0
Stabiliser la situation sécuritaire	44,9	44,5	44,7
Assurer l'accès à des prestations sociales	17,4	20,0	18,7
Avoir confiance dans les hommes politiques	4,0	3,7	3,9
Avoir confiance dans l'avenir du pays	12,5	11,0	11,8
Les liens familiaux	14,7	20,0	17,4

Tableau tiré de la publication : L'émigration des jeunes Libanais et leurs projets d'avenir, 1992-2007 ; OURSE, PUSJ, 2009

L'accent est également mis sur l'accès aux prestations sociales : un peu moins d'un jeune sur cinq considère que des prestations sociales comme l'assurance santé, l'accès à un enseignement de qualité et gratuit, l'établissement du système de retraite etc. peuvent procurer une certaine sécurité et alléger certains frais que le citoyen est seul à supporter.

La confiance dans le pays et dans ses dirigeants a également été évoquée par 16% des jeunes interrogés. Il apparaît en rapprochant ces réponses des inconvénients de l'émigration, que les jeunes Libanais considèrent l'éloignement du pays comme un inconvénient majeur, et pensent que l'amélioration de la situation politique est nécessaire pour empêcher ou limiter l'émigration à grande échelle.

*L'étude conclut que globalement, les jeunes Libanais, hommes et femmes, quelles que soient leurs origines géographiques et sociales et indépendamment de leur niveau d'instruction et de leur projet migratoire, sont quasiment unanimes dans leurs considérations concernant les éléments qui peuvent freiner l'émigration : le travail et la sécurité sont des besoins prioritaires pour tous.*

Une tendance importante se détache également des résultats de cette étude : **les amis et la famille encouragent** souvent le jeune à quitter le pays malgré les inconvénients d'un départ ou d'une séparation : 25% des jeunes résidents sont encouragés par leurs proches à partir. Cet encouragement est largement supérieur quand les jeunes qui ont l'intention de quitter le pays sont pris isolément : 60% dans le cas de ceux qui projettent d'émigrer et 51% pour ceux qui veulent émigrer provisoirement. L'étude montre aussi que les familles sont moins disposées à encourager les filles au départ.

Les données agrégées par genre présentées dans le tableau suivant confirment cette réalité.

**Tableau n°23** : Encouragement de la famille quant à l'émigration par genre (en %)

Encouragement	Hommes	Femmes	Ensemble
Oui, la famille	25,9	16,6	21,2
Oui, les amis	24,8	13,4	19,1
Oui, la famille et les amis	4,8	2,2	3,5
Non	44,5	67,7	56,2
Total	100,0	100,0	100,0

Tableau tiré de la publication : L'émigration des jeunes Libanais et leurs projets d'avenir, 1992-2007 ; OURSE, PUSJ, 2009

## Conclusion

Tous ces résultats, en mettant en évidence l'importance de l'émigration des jeunes et en analysant leur projet de mobilité, leur perception de l'émigration et l'attitude de la collectivité face à ce phénomène, sont révélateurs d'un projet de société tourné vers l'extérieur. Il semble que ce phénomène, connu depuis longtemps par la société libanaise n'a de cesse de s'accroître et de se répandre.

Toutefois les stratégies de départ et les opportunités présentes sur le marché international du travail ne sont pas pour autant envisagées dans une perspective de rupture avec le pays d'origine. Si l'on part le plus souvent pour gagner de l'argent, la période de l'exil est déterminée et non définitive.

Par ailleurs, malgré l'impact économique positif des remises d'épargne, l'émigration des jeunes est vécue par les familles résidentes au Liban et par la société dans son ensemble comme un fléau, et des cris d'alarme ne cessent de s'élever, provenant aussi bien des communautés religieuses que des médias, des responsables politiques etc.

Il apparaît aussi que les conditions du marché du travail local sont le principal régulateur de l'intensité de l'émigration, même si la crise financière internationale a joué un rôle important dans le retour des jeunes émigrés libanais.